

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS

DURÉE :
2 jours
(14 heures)

■ **OBJECTIFS**

Permettre aux professionnels de mesurer les enjeux institutionnels et réglementaires liés aux écrits, de prendre du recul sur leurs pratiques, de s'approprier pleinement cet outil de travail.

■ **PRÉREQUIS** : Pas de prérequis pour cette formation

■ **PUBLIC** : Toute personne ayant à réaliser des écrits.

Programme

I- L'écriture professionnelle en question

Écrits professionnels : quoi, qui, comment ?

- Définitions
- Qui est concerné par l'écrit professionnel ?
- Les différentes formes d'écrits (différents supports, notes, documents types, dossier unique ; différents niveaux d'engagement)

A quoi sert un écrit professionnel ?

- Support de la clinique (mise en forme de l'expertise métier ; production de sens)
- Support qualité (lisibilité des pratiques, traçabilité, preuve, rendu compte, responsabilité)

II- Les écrits, support du travail d'accompagnement

Le rôle et la place de l'écrit dans le projet personnalisé

- Une démarche d'évaluation écrite continue
- La formalisation de la co-construction de l'accompagnement

Outil de transmission et de partage

- Avec les professionnels (internes et externes à l'institution ; confidentialité)
- Avec la personne accompagnée et son entourage

III- Ce qui est indispensable à l'écriture professionnelle

Le juste positionnement professionnel

- La bonne distance
- Le respect des objectifs et les attentes institutionnelles

L'accueil de la critique

- La validation par les pairs
- La validation hiérarchique
- La validation par la personne accompagnée



Faire de l'Emploi notre Label

Modalités et délais d'accès :

Inter : Limoges

Lorsque le nombre minimum de participants, soit 5 personnes est atteint, la formation peut alors débuter dans les trois semaines suivantes.

Intra : Dans vos locaux

Calendrier fixé avec le client

Dossier d'inscription à réaliser auprès de nos services

Coût de la formation

Inter : 205 € Nets / Jour / Personne

Intra : 900 € Nets / Jour / Groupe (maximum 12 personnes)

Financement

Vous êtes salarié ou agent public vous pouvez demander une prise en charge financière à votre employeur dans le cadre du **Plan de Développement des Compétences** de votre entreprise / établissement

Accessibilité

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
Si besoin, adaptation du contenu et des moyens en terme d'accessibilité.

- **INTERVENANT** : Formateur - Expert
- **ÉVALUATION** : Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur à l'issue de la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Délivrance d'une attestation de formation

■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation apportera des éléments théoriques visant à positionner le travail d'écriture dans le contexte institutionnel (exigences réglementaires, démarche qualité...), situer le rôle de l'écrit dans la pratique professionnelle et en particulier dans l'évaluation clinique, mettre en perspective les enjeux au regard des personnes accompagnées. 1 à 2 demi-journées seront consacrées à la mise en application des apports théoriques et pratiques.

Document mis à jour le 20/07/2020